



En visite d'Etat de deux jours

Le Président Tebboune aujourd'hui en Tunisie

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5539 - Mercredi 15 décembre 2021 - Prix : 10 DA

Coronavirus

Détection d'un premier cas du variant Omicron en Algérie

Page 16

Demi-finale de la Coupe arabe des nations/Qatar-Algérie ce soir à Doha

Les Verts visent la finale

Page 15

La présidentielle infaisable

Par Mohamed Habili

A moins maintenant d'une dizaine de jours de la date de l'élection présidentielle libyenne, fixée en effet pour le 24 décembre, sans que la commission électorale ait seulement pu publier la liste des candidats, il faut bien se rendre à l'évidence : il est maintenant matériellement impossible que cette élection ait lieu à la date retenue pour son déroulement. Depuis plus de 24 heures, le Parlement libyen délibère sur ce qu'il y a lieu de faire, la commission électorale indépendante s'en étant remise à lui pour trancher le nœud gordien : faut-il malgré tout aller à cette élection, sans la possibilité pour les candidats de mener campagne dans ce cas de figure, ou faut-il prendre acte de son infaisabilité actuelle, ce qui semble aller de soi. Récemment encore, le chef de la mission onusienne pour la Libye, Jan Kubis, démissionnaire depuis, soutenait devant le Conseil de sécurité que des élections en Libye organisées dans les conditions les moins favorables, c'est encore mieux que pas d'élections du tout. Comme il n'a trouvé de contradictoire nulle part, ni parmi les puissances ayant voix au chapitre s'agissant de la Libye, pour avoir été responsables du renversement du régime Kadhafi, ni parmi les Libyens, tout naturellement l'idée a prévalu que ces élections n'avaient en fait d'autre but que de permettre à la communauté internationale de désigner le président, tout en le présentant comme celui qui a été choisi par une majorité de Libyens.

Suite en page 3

Insistant sur la mise en place du pass sanitaire

P' Belhadj : «95 % des patients en réanimation ne sont pas vaccinés»

L'Algérie traverse bel est bien la 4^e vague de coronavirus et les appels à la mise en place du pass sanitaire, pour augmenter le taux de vaccination et éviter le retour aux mesures de confinement, se multiplient.

Page 2

PH/D. R.



Restauration scolaire

L'Association des parents d'élèves dénonce les repas froids

Page 3

De lourdes peines ont été prévues

Un arsenal juridique pour sévir contre la spéculation

Page 3

Insistant sur la mise en place du pass sanitaire

P^r Belhadj : «95 % des patients en réanimation ne sont pas vaccinés»

■ L'Algérie traverse bel est bien la 4^e vague de coronavirus et les appels à la mise en place du pass sanitaire, pour augmenter le taux de vaccination et éviter le retour aux mesures de confinement, se multiplient.

Par Louisa A. R.

Le P^r Rachid Belhadj l'a confirmé une nouvelle fois : «Nous sommes en plein dans la 4^e vague», préconisant la mise en place du «pass sanitaire». Chef de service médecine légale au CHU Mustapha-Pacha, le P^r Belhadj a estimé que cette vague est beaucoup moins grave que la 3^e qui a été la plus meurtrière. Pour éviter tout danger, le P^r Belhadj a préconisé «la mise en place du pass sanitaire, accompagnée d'une stratégie de communication, de prévention et de contrôle». Le faible taux de vaccination, y compris parmi le personnel de santé, s'explique, selon le spécialiste, par la profusion de fausses informations scientifiques. Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, il a appelé la population, particulièrement le monde médical, à ne pas se laisser influencer. «Il ne s'agit pas de dramatiser la situation, le Covid-19 fait moins



de victimes que d'autres pathologies, mais il faut apprendre à vivre avec», a insisté le P^r Belhadj.

Le spécialiste a également évoqué l'expérience acquise durant la vague épidémique précédente. Selon lui, l'expérience acquise durant les précédentes vagues a amélioré le diagnostic et la prise en charge des patients atteints de Covid-19. «Nous avons acquis une expérience de la gestion de ces crises et avons tiré les enseignements, notamment dans la gestion du personnel et des moyens». Toutefois, il reconnaît qu'«il reste une insuffisance concernant les lits de réanimation». Le problème, selon lui, ne se situe pas dans l'infrastructure ou l'équipement, mais dans la ressource humaine. «Il y a un épuisement de la ressource humaine qui doit être mobilisée 24h sur 24h en réanimation», a-t-il relevé. Pour y faire face, P^r Belhadj opte pour développer une stratégie de la valorisation et de la formation de la ressource humaine de la santé. «Mobilisé depuis près de deux ans, le personnel de santé peine à tenir le rythme. Nous constatons un relâchement surtout la nuit, où le nombre de décès et de complications est plus élevé par rapport à la journée», a détaillé le P^r Belhadj.

Hôpitaux : mise en place de services «spécial Covid»

Dans un contexte de hausse des contaminations, avec une moyenne de 200 cas positifs par jour, l'Algérie se prépare à la 4^e vague de Covid-19. Ainsi, le ministère de la Santé a préparé de nouvelles mesures pour éviter le scénario de l'été dernier quand l'Algérie a été prise de court par la hausse exceptionnelle des contaminations, avec en moyenne 400 hospitalisations par jour. Parmi ces nouvelles dispositions, des hôpitaux dédiés aux malades Covid, assurer la disponibilité de l'oxygène et accélérer la campagne de vaccination. En effet, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a donné avant-hier, des instructions aux directeurs locaux de la santé à l'effet de consacrer des hôpitaux et des services Covid-19, en prévision de la quatrième vague de la pandémie, selon le nombre de population et les cas recensés, sans toucher les spécialités importantes telles que l'oncologie, la gynécologie, la maternité, la réanimation, la chirurgie générale, les urgences et la pédiatrie. Les directeurs de santé (DSP) sont tenus d'élaborer un inven-

taire détaillé des stocks d'oxygène dont disposent les structures sanitaires et d'un état des lieux des équipements médicaux disponibles, outre la maintenance et le contrôle du matériel. Les directeurs de santé ont ainsi les pleins pouvoirs de prendre les décisions nécessaires à faire face à la quatrième vague du virus, a-t-il souligné, les exhortant à présenter des rapports détaillés sur les stocks de médicaments destinés aux personnes contaminées, particulièrement les anticoagulants. Le ministre a chargé les directeurs de santé d'élaborer des listes de leurs besoins en matière de médicaments afin de permettre à la Pharmacie centrale de les prendre en charge. Tirant les leçons de la précédente vague, le ministre de la Santé a demandé aux DSP de s'assurer de la disponibilité de l'oxygène dans les hôpitaux, en prévision d'une

hausse des cas des contaminations. Outre la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires, l'implication de la société civile, les médias et les imams au vu de leur place dans la société, le P^r Benbouzid a demandé aux DSP d'accélérer la campagne de vaccination contre le Covid-19. La vaccination demeure la seule solution pour lutter contre la Covid-19, a affirmé Benbouzid, soulignant la disponibilité du vaccin en attendant la réception d'autres quantités les prochains jours. Ce plan a été au cœur de la réunion par visioconférence qui s'est tenue ce lundi 13 décembre entre le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid et les directeurs de la santé des wilayas (DSP).

Campagne de vaccination du personnel de l'Education

Devant la multiplication des cas de contamination, le gouvernement a décidé de fermer les écoles une semaine avant les vacances d'hiver pour arrêter la chaîne de transmission. Pour éviter le danger, le personnel de l'Education doit se faire vacciner. Pour cela, une campagne de vaccination des enseignants contre le Covid-19, deuxième du genre, a démarré avant-hier dans l'ensemble des unités de dépistage scolaire au niveau national. Le ministre de l'Éducation nationale a mobilisé les directeurs de l'Education de wilaya pour veiller à la réussite de cette campagne qui s'étalera du 12 au 16 décembre. La suite de l'année scolaire dépendra donc de cette campagne, selon le premier responsable du secteur.

L. A. R.

Tizi-Ouzou Gana Hacene élu maire de la ville



Gana Hacene est le nouveau maire de Tizi Ouzou. Il a été élu hier, au terme de l'installation de la nouvelle Assemblée populaire communale du chef-lieu de la wilaya issue des élections locales du 27 novembre dernier, au lendemain du verdict du Conseil d'Etat saisi par des élus de certaines listes. L'élu sur la liste indépendante «La Confiance», candidat unique, a obtenu 28 voix, synonyme de 28 des 33 élus qui constituent l'APC de Tizi-Ouzou. Deux élus étaient absents et trois autres se sont abstenus de voter. La cérémonie d'installation de l'Assemblée et l'élection du nouveau maire ont été supervisées par le wali, Djilali Doumi. L'alliance contractée par la liste «La confiance» aurait concerné pas moins de quatre listes ayant obtenu des sièges au sein de la commune des Genêts, dont celle du Front des forces socialistes, selon des sources concordantes. Mais à la lumière des résultats de l'élection du maire, les voix favorables semblent être issues de toutes les listes, selon nos sources.

Hamid M.

Bilan des dernières 24 heures 230 nouveaux contaminés et 4 décès

L'Algérie a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins que le bilan d'hier (6), portant à 6 155 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 230 cas, soit 20 cas de plus par rapport au bilan d'hier (210), pour atteindre, au total, 213 288 cas confirmés.

R. N.

En visite d'Etat de deux jours

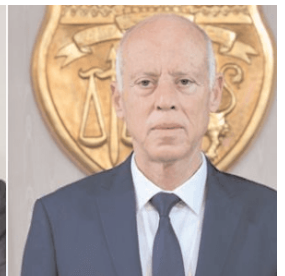
Le Président Tebboune aujourd'hui en Tunisie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, entame aujourd'hui une visite d'Etat de deux jours en Tunisie, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République.

«A l'invitation de son frère Kais Saïed, président de la République tunisienne, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, entamera une visite d'Etat de deux jours en Tunisie, à

partir de mercredi 15 décembre 2021», précise la même source. «Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens profonds de fraternité unissant les deux peuples frères et de l'élargissement des domaines de coopération à un niveau qualitatif concrétisant la volonté commune des dirigeants des deux pays et de leurs peuples», ajoute le communiqué.

R. N.



Restauration scolaire

L'Association des parents d'élèves dénonce les repas froids

■ Au moment où le ministère de l'Éducation nationale assure que «plus de 81 % des élèves du cycle primaire au niveau national bénéficient de la restauration», l'Association des parents d'élèves souligne que plusieurs établissements du primaire, à l'échelle nationale, servent encore des repas froids et non équilibrés.



Par Thinhinane Khouchi

«Sur les 5,4 millions d'enfants scolarisés, plus de 4 millions bénéficient d'un repas au sein des cantines scolaires», a indiqué l'inspecteur des cantines scolaires auprès du ministère, Brahim Boudjemline, lors d'une rencontre sur «l'importance des fruits et légumes dans les repas des élèves», tenue à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des fruits et légumes (AIFL 2021) par la FAO. Réagissant à ce constat, Khaled Ahmed, président de l'Association des parents d'élèves, a indiqué que «pour confirmer ou nier ces chiffres, on doit faire une étude et une enquête qui nous prendra des semaines. Mais ce que je peux vous dire et confirmer, c'est que

plusieurs parents dénoncent des repas froids servis au niveau des établissements où sont scolarisés leurs enfants». «Mais si vraiment 81 % des élèves du cycle primaire bénéficient de la restauration scolaire, pour plusieurs d'entre eux les repas sont froids et pas équilibrés». La raison demeure, selon lui, que les écoles en question sont ou dépourvues de cantines, ou manquent cruellement de personnel pour en assurer le service. Khaled Ahmed a également souligné, lors d'un appel téléphonique, le blocage de plusieurs cantines scolaires en raison des élections de renouvellement des Assemblées communales (APC) et de wilaya (APW), qui se sont déroulées le 27 novembre. Il explique, à ce propos, que «les responsables des APC se sont focalisés sur leurs

campagnes et ont oublié de prendre en charge et approvisionner les cantines scolaires, vu que la gestion des cantines scolaires au niveau des établissements primaires fait partie des tâches des APC». Mettant en avant le rôle primordial de ces structures dans la croissance de l'enfant, le développement de ses capacités cognitives en plus de leur contribution dans la lutte contre la déperdition scolaire, le président de l'Association des parents d'élèves a appelé à l'amélioration des repas scolaires, le déblocage de celles qui n'ont pas ouvert leurs portes cette année et d'assurer la restauration dans tous les établissements scolaires. De son côté, l'inspecteur des cantines scolaires auprès du ministère a fait savoir que son département comptait ouvrir de nouvelles

cantines scolaires. «Nous travaillons avec les autorités locales pour la mise en service de nouvelles cantines en vue d'atteindre un taux de couverture de 100 %», a-t-il assuré. Par ailleurs, les experts agronomes et les nutritionnistes présents à cette rencontre ont estimé que les cantines scolaires jouaient un rôle important dans le changement des mauvaises habitudes alimentaires en favorisant une nutrition saine et durable. Le fait de promouvoir des régimes alimentaires plus sains par le biais des écoles peut engendrer des bienfaits sur le plan de la santé et du bien-être, profitant notamment aux ménages et aux populations locales, ont-ils soutenu. Dans ce cadre, ils ont préconisé l'intégration des fruits et légumes dans les politiques alimentaires et nutritionnelles des écoles. Par ailleurs, la représentante de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAV), Karima Taïbi, a estimé que l'introduction d'une alimentation saine était possible, d'autant que l'Algérie jouit d'une production fruitière variée, vu la diversification de ses écosystèmes (sol, climat, relief) et les traditions culinaires qui intègrent les fruits dans le menu algérien. Enfin, il est à noter que la révision de la gestion des cantines scolaires est au cœur des débats des députés de l'Assemblée populaire nationale, tenus fin octobre dernier. Le ministre de l'Intérieur avait alors affirmé que son secteur œuvrait en coordination avec le ministère des Finances «à augmenter la valeur financière du repas scolaire à 90 DA».

T. K.

De lourdes peines ont été prévues

Un arsenal juridique pour sévir contre la spéculation

Le projet de loi relatif à la lutte contre la spéculation illicite a été présenté, hier, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, devant les membres du Conseil de la nation.

Le ministre a précisé que ce projet de loi vise à «lutter contre ce fléau dangereux et préserver le pouvoir d'achat des citoyens». Aussi, il constitue «un cadre juridique qui sanctionne tout individu qui oserait recourir au trafic ou à la spéculation des marchandises au détriment des citoyens», à travers «la lutte contre le phénomène de stockage, notamment de produits de base, en vue de déstabiliser le marché et augmenter les prix». Un phénomène, a précisé le ministre, qui «a pris de l'ampleur récemment», alors

que le pays traverse une situation sanitaire difficile. Les pratiques spéculatives ont provoqué «une pénurie et une hausse non justifiée des prix», qui a particulièrement touché «les produits de première nécessité et directement liés au quotidien du citoyen et même à la santé publique», a-t-il rappelé, citant la pénurie d'oxygène pendant la pandémie, devenu objet de spéculation. Selon le ministre de la Justice, la spéculation est «tout stockage ou dissimulation de biens ou de marchandises dans le but de créer une pénurie sur le marché ou des perturbations dans l'approvisionnement». Il s'agit, a-t-il ajouté, de «toute augmentation ou baisse factice des prix des biens, des marchandises ou des titres directement ou indirecte-

ment, par le biais d'un intermédiaire, par des moyens électroniques ou tout autre moyen d'escroquerie». Le projet de loi définit en outre la spéculation comme étant «la diffusion délibérément de fausses informations tendancieuses en vue de créer des perturbations sur le marché et augmenter les prix subitement sans aucun justificatif». Comme elle est présentée sous forme «de l'obtention, individuellement, collectivement ou sur la base de conventions, d'un profit résultant de l'application naturelle de l'offre et la demande», a détaillé le ministre. Le texte en question permet au Parquet la mise en mouvement automatique de l'action publique sur ces crimes. Comme il permet aux associations

de la protection du consommateur ou toute autre personne ayant subi un préjudice de déposer une plainte auprès des juridictions et de se constituer partie civile dans les affaires relatives à ces crimes. Pour permettre à la police judiciaire lors de l'enquête préliminaire de collecter les preuves, le projet de loi «autorise la prorogation, à deux fois, de la durée de garde à vue sur autorisation écrite du procureur de la République compétent ainsi que la perquisition à tout moment sur autorisation écrite».

Concernant les dispositions pénales, des peines privatives de liberté et des amendes selon une échelle graduelle logique ascendante des peines ont été prévues. Si le délit concerne des produits de base comme les

LA QUESTION DU JOUR

La présidentielle infaisable

Suite de la page une

La nomination de Stephanie Williams, comme conseillère du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, n'allait pas à rebours de cette perspective, au contraire elle la confortait. On était alors au mois de novembre. Le temps pressait déjà, mais comme l'élection en vue n'en était une qu'en apparence, il semblait malgré tout suffisant pour y faire tenir un simulacre. La plus hâtive, la plus bâclée des présidentielles, c'était mieux que pas de présidentielle. Force est de constater maintenant que la partie n'était pas jouable. La prudence n'en reste pas moins de mise. Une présidentielle pour le 24 décembre reste possible aussi longtemps que le Parlement libyen, qui se réunit pour la première fois depuis 2014 à Tripoli, n'a pas émis un avis opposé. Personne d'ailleurs, ni du côté de la mission onusienne, ni de celui du gouvernement libyen, ne s'aventure à dire quoi que ce soit sur le sujet. Tout le monde attend qu'une nouvelle feuille de route voie le jour, qui sans doute est en cours de discussion, on ne sait trop à quel niveau précisément, même si on devine entre quelles parties elle se négocie. Des gens croient savoir qu'une nouvelle période de transition est à l'ordre du jour, qui sera annoncée dans les prochaines heures, devant se terminer à son tour sur cette même élection ajournée cette année faute de temps suffisant pour son organisation. Mais, même si cela semble l'évidence, il est fortement recommandé de ne pas trop s'y fier, l'expérience ayant montré qu'en matière de crise libyenne le bon sens est souvent pris en défaut. La Libye est un pays sous tutelle internationale, mais sans qu'une puissance catholique ait reçu mandat de le conduire hors de ses difficultés actuelles. Car le temps des mandats n'est plus. L'ONU n'est pas un organisme souverain. Son action est subordonnée à l'avis du Conseil de sécurité, qui est pluriel. De là l'impuissance du monde à faire retrouver à la Libye son équilibre perdu.

M. H.

céréales et leurs dérivés, le lait, l'huile, le sucre et les légumineuses, la peine peut aller jusqu'à 20 ans de prison, assortie d'une amende de 10 millions de DA. Cette peine pourrait être portée jusqu'à 30 ans de prison avec une amende de 20 millions de DA dans le cas où ce crime est commis dans des circonstances exceptionnelles ou en cas de propagation d'une épidémie ou d'une catastrophe. Mieux, la peine pourrait être portée à la réclusion à perpétuité si le crime est commis par un groupe criminel organisé.

Massi Salami

Transport routier

Bekkaï plaide pour la généralisation du paiement électronique

■ M. Bekkaï a appelé à l'intégration du mécanisme du paiement électronique aux moyens de paiement actuels, en tenant compte du système de ticket unique.

Par Halim N.

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a plaidé lundi pour la généralisation du paiement électronique à travers les différents établissements sectoriels activant dans le domaine du transport routier de voyageurs, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion avec les cadres du ministère, les directeurs et les responsables des

établissements sectoriels activant dans le domaine du transport routier de voyageurs, M. Bekkaï a appelé à l'intégration du mécanisme du paiement électronique aux moyens de paiement actuels en tenant compte du système de ticket unique, a précisé la même source. Lors de cette réunion, consacrée à l'examen des moyens d'intégrer le mécanisme du paiement électronique au sein des différents établissements sectoriels activant dans le domaine du transport routier de voyageurs, le ministre a annoncé le lancement de l'extension de ce mode de paiement, soulignant l'importance de la généralisation des applications et autres solutions de paiement électronique eu égard à leurs «résultats positifs» et à «l'intérêt qu'elles suscitent



après des citoyens». La rencontre, par ailleurs, été marquée par la présentation d'un exposé sur l'efficacité de l'application «ETUS PAY», expérimentée par l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Tiaret. Les représentants des établissements présents à la réunion se sont dits prêts à ten-

ter l'expérience, a indiqué le communiqué, soulignant que le ministre «s'est félicité de ce type d'initiatives».

H. N.

Mostaganem

Des épaves en tous genres agressent l'environnement de la ville

Port d'Alger Salaouatchi s'enquiert des préoccupations des pêcheurs et des marins

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a effectué, lundi, une visite au port de pêche d'Alger où il a écouté les préoccupations socioprofessionnelles des marins et des pêcheurs.

Selon un communiqué du ministère, la visite de M. Salaouatchi a coïncidé avec la sortie des pêcheurs qui ont saisi l'opportunité pour soulever une série de préoccupations socioprofessionnelles.

A cette occasion, les pêcheurs et les marins ont plaidé pour l'amélioration des services au niveau du port et à leur prise en charge en cas de congé maladie ou de période d'arrêt de l'activité de pêche en raison des perturbations climatiques.

La visite du ministre vise à «s'enquérir des préoccupations des professionnels, notamment les capitaines de navires, les marins et les représentants de la Chambre nationale de pêche et d'aquaculture», a conclu le communiqué.

R. N.

Mostaganem l'environnement semble avoir traversé plusieurs étapes positives dans son évolution. Mais l'environnement ne peut pas être uniquement une administration, sa préservation est avant tout un comportement, une stratégie, une affaire commune et on dirait même un patrimoine. Des associations formées à l'éco-geste, des maisons vertes, des campagnes de sensibilisation, de l'information, mais à défaut de fermé l'environnement attendra encore longtemps pour son rayonnement. Tout porte à croire que la problématique de l'environnement relève seulement de la direction de l'environnement, du CET ou de l'Epic. Malgré les efforts consentis, ces structures

s'essouffent devant l'absence des autres. Les APC ont délégué l'Epic et ont mis la clé sous le paillason. De l'hygiène et de l'environnement on n'en parle presque plus et la police de l'environnement passe à côté de ses missions. Tout cela pour arriver à dire qu'à Mostaganem des dizaines de carcasses de véhicules, camions, remorques, compresseurs en panne, bus en fin de vie et ferrailles en tous genres, sont là comme dans un musée à ciel ouvert et à même le périmètre urbain. Mostaganem est agressée au niveau de plusieurs endroits de la ville où après les ordures, ce sont les vieilles carcasses de voitures qui viennent décorer un cadre déjà répugnant et hideux. Comme si

les désagréments causés aux citoyens par les odeurs nauséabondes des étales implantées à l'intérieur de certains quartiers des plus importants centres urbains de la wilaya ne suffisent pas. Les cités sont encore une fois agressées par des pseudo-citadins inconscients qui se permettent de squatter les rues et autres espaces pour conserver tous genres de carcasses usagées. Ainsi, dans certaines rues, le piéton est souvent contraint à contourner les restes d'une bétonnière, ceux d'une remorque, ceux d'une voiture ou même ceux d'un vieux bateau, pour continuer son chemin. Personne ne s'interroge du laxisme affiché par tous, face à cette situation. Aujourd'hui, les

responsables directs, Epic, brigade d'urbanisme et autres, doivent accorder une attention particulière à ce phénomène nuisible qui constitue une source de pollution et occupe des espaces indispensables au citoyen. Faut-il souligner encore que la loi est bien claire à ce sujet : les épaves abandonnées sont considérées comme des déchets. La nouvelle APC a du pain sur la planche, car elle doit prendre en charge cette situation et en finir avec ce fléau qui souille l'environnement. Ces services qui somnolent doivent se réveiller pour préserver l'hygiène, la salubrité et l'environnement du contribuable, ou faut-il encore que le wali secoue le cocotier ? Lotfi Abdelmadjid

Enseignement supérieur

L'université Constantine-3 : premier établissement algérien sur la liste de l'OMPI

L'université Salah -(Constantine-3) est le premier établissement d'enseignement supérieur algérien à intégrer la liste des universités mondiales dont les innovations scientifiques de ses chercheurs bénéficient de la protection de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), a révélé, lundi, le représentant de cette Organisation en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Athmane.

«L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a intégré l'université Salah-Boubnider (Constantine-3) compte tenu du niveau d'innovation de ses chercheurs et leur nombre en augmentation annuelle, en plus de la politique élaborée dans le domaine de la protection de la

propriété intellectuelle, conformément aux normes internationales requises», a déclaré ce responsable à l'APS, en marge du lancement, à l'université Salah-Boubnider, de la politique de la propriété intellectuelle, première à l'échelle nationale.

Pour sa part, le recteur de l'université Constantine-3, Ahmed Bouras, a indiqué que son administration «a pris l'initiative car consciente de l'importance de la propriété intellectuelle et désire encourager et stimuler les recherches scientifiques et les œuvres innovantes, ce qui l'a poussée à élaborer une stratégie basée sur la mise en place de cadres réglementaires pour protéger la propriété intellectuelle et mettre à la disposition des chercheurs les moyens nécessaires pour une meilleure

gestion de la connaissance».

De son côté, Nawel Outili Boucheloukhe, directrice du bureau de la propriété intellectuelle et du centre d'appui à la technologie et à l'innovation à l'université Salah-Boubnider, a précisé que «la politique pilote de la propriété intellectuelle adoptée par cette université s'articule autour de plusieurs principes, dont le plus important est de fixer les règles et les conditions déterminant la propriété intellectuelle, les infrastructures d'encadrement et les procédures y afférentes, en plus de déterminer les revenus et les droits des chercheurs».

En plus de l'accompagnement pédagogique et de la mise en place des moyens techniques et technologiques au

profit des chercheurs de l'université, les porteurs d'idées innovantes bénéficieront de brevets d'invention délivrés par l'OMPI avec la possibilité de financer leurs œuvres en vue de les concrétiser dans des projets industriels et économiques au service de l'économie locale et nationale, a-t-on indiqué.

Abréviée par la Faculté des sciences de l'information et de la communication, la cérémonie de lancement de la politique de la propriété intellectuelle, première à l'échelle nationale, à l'université Salah-Boubnider Constantine-3, a été marquée par la présentation de 10 interventions d'experts internationaux activant dans ce domaine.

Hania T.

Expo Dubaï 2020

Deux semaines touristiques pour promouvoir la destination Algérie

■ Deux semaines de promotion du tourisme et de l'artisanat sont organisées du 13 au 27 décembre courant dans le cadre de l'exposition internationale «Expo Dubaï 2020», indique, lundi, un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT).

Par Salem K.

Après le «succès» réalisé par le secteur du Tourisme et de l'Artisanat (du 8 au 15 novembre dernier) à l'exposition internationale «Expo Dubaï 2020» aux Emirats arabes unis, «le ministère du Tourisme participe encore une fois aux deux semaines de promotion du tourisme et de l'artisanat du 13 au 27 décembre 2021», précise la même source. L'ONT, accompagné de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) et de l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART), cherche à «mettre en valeur l'image touristique de l'Algérie et promouvoir le tourisme et l'artisanat

en retenant les atouts et potentialités que recèle notre pays». Afin de mettre en valeur une partie du patrimoine artisanal, «des artisans dans divers domaines, tissage de soie, céramique, dessin sur sable..., présenteront leurs œuvres lors de la manifestation à travers des ateliers qui permettront aux visiteurs d'assister à la réalisation de certains produits», note le communiqué.

Cette manifestation sera également mise à profit pour intensifier les contacts avec différents acteurs et médias, en vue de leur fournir toute éventuelle information promouvant l'image touristique de l'Algérie. Il s'agit d'une occasion propice pour rencontrer



des opérateurs touristiques étrangers et, partant, renforcer les voies de coopération et tisser de nou-

velles relations dans le domaine du tourisme, outre l'offre de visites virtuelles en 3D au profit des visi-

teurs, leur permettant de découvrir certains produits touristiques de valeur. S. K.

Fer et acier

Tosyali-Algérie compte sur le potentiel des jeunes universitaires algériens pour progresser

Le groupe Tosyali-Algérie Fer et Acier compte sur le potentiel des jeunes universitaires algériens pour relever ses défis d'expansion et de développement économique, a précisé, lundi à Oran, son directeur général, Ibrahim Elciboga. En marge d'une journée «Portes ouvertes» sur le complexe du groupe, implanté à Béthioua (Est d'Oran), le DG de Tosyali a déclaré à l'APS que «le complexe est en constante évolution. Pour les besoins de nos ambitions et investissements futurs, nous comptons énormément sur le potentiel des jeunes universitaires dynamiques appelés à être au diapason de cette évolution». «Tosyali a besoin d'effectifs et de

ressources humaines compétentes pour pouvoir assurer sa production avec efficacité et garantir un bon rendement. C'est la raison pour laquelle nous avons signé une convention avec les trois universités d'Oran pour pouvoir bénéficier du potentiel aussi bien des étudiants que des enseignants et chercheurs», a-t-il expliqué, en marge de cette manifestation organisée à l'Institut de maintenance et de sécurité industrielle (IMS) de l'Université d'Oran2.

«Nous essayons actuellement de discuter avec les responsables des universités sur la nature des formations et des spécialités qui intéresserait Tosyali, mais aussi sur les possibilités

d'adapter d'autres formations pour pouvoir faciliter leur intégration au sein du groupe et réduire les difficultés», a-t-il dit.

De son côté, Hind Belkheir, vice-rectrice de l'Université d'Oran 2 chargée des relations extérieures, a abordé, de son côté, la convention signée l'année dernière avec Tosyali, permettant aux étudiants de l'IMS de la faculté des sciences économiques et de gestion, entre autres, de s'intégrer dans le cadre d'une dynamique économique qui pousse l'université à s'ouvrir à l'environnement économique et social. Ce partenariat se traduira, selon elle, par des accords particuliers relatifs à la mise en œuvre de programmes

de formation spécialisés et professionnalisants avec le groupe Tosyali et aussi l'intégration de chercheurs-doctorants dans un cadre leur permettant d'approfondir leurs connaissances et de développer la recherche scientifique au sein du groupe. Pour sa part, le directeur de l'IMS, Chennoufi Mohamed, a déclaré à l'APS que huit étudiants de l'institut ont été reçus l'année dernière à Tosyali pour des stages de fin de cycle Master. «Cette année, nous ambitionnons de faire un plus grand nombre de nos étudiants de l'expérience de ce groupe industriel», a-t-il révélé. Par ailleurs, dans le but de renforcer cette coopération, une prochaine réunion regroupera

des directeurs de laboratoires, des équipes de recherches et des enseignants, avec des cadres et dirigeants de Tosyali pour donner une impulsion à ce partenariat. «Lors de cette réunion, nous présenterons nos thèmes de recherche scientifique et doctorale, ainsi que les projets et thèmes de recherches à proposer en relation avec les activités du groupe», a-t-il dit. Une convention portant sur l'intensification des échanges dans le domaine de la formation, de la recherche et du développement a été signée, en avril dernier, entre le groupe Tosyali-Algérie Fer et Acier, et les trois universités oranaises, rappelle-t-on.

Ammar H.

Béjaïa

La mobilité durable polarise les débats au colloque sur les transports urbains

Le colloque national sur les transports urbains, ouvert lundi à l'université de Béjaïa, s'est focalisé sur le concept de la mobilité durable, entrevue comme solution idoine pour allier l'exigence socio-économique des transports et celle de l'environnement, unies toutes deux, dans une démarche d'écoresponsabilité. «L'enjeu est de satisfaire la liberté de déplacement des personnes et marchandises tout en réduisant l'im-

pect des moyens de transport sur l'environnement», a expliqué Slimane Merzoug, enseignant à l'université de Béjaïa et président du colloque qui, visiblement, semble peu amène envers l'explosion inouïe des transports, génératrice, y voit-t-il, de nombreux problèmes, citant notamment la congestion, la pollution (émissions de carbone) et les questions d'accessibilité et d'exclusion. Aussi, dira-t-il dans son

discours inaugural, il est impératif d'intégrer dans les politiques d'aménagement du territoire de renouveler les paradigmes et les objectifs du transport classique, la notion de mobilité durable, de repenser les transports urbains et de la concevoir en termes de «progrès modal et de défis à relever en terme de protection de l'environnement», a-t-il soutenu, invitant ses pairs à «lancer un débat sur les voies et les instruments de politiques

susceptibles de mettre en place un transport urbain, viable, vivable et équitable». Etalé sur deux jours, le colloque est organisé essentiellement en ateliers. Huit thèmes ont été retenus dans ce contexte, et dont le traitement, selon le souhait des organisateurs, à défaut de sortir et d'offrir des solutions prêtes à l'emploi, de dégager des pistes de travail susceptibles d'aider au forgerment ultérieur d'une véritable stratégie en la matière. Bilal N.

Coopération

Rezig évoque avec l'ambassadeur qatari les moyens de renforcer les relations commerciales

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, Abdulaziz Ali Naama Al Naama, avec qui il a examiné les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales dans le domaine commercial, a

indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette audience qui s'est tenue lundi, M. Rezig a fait part de «la volonté de l'Algérie d'établir avec le Qatar de nouveaux partenariats commerciaux gagnant-gagnant, à même de renforcer les échanges commerciaux bilatéraux profitables à

l'économie des deux pays», a précisé le communiqué. Le ministre a souligné le rôle du Conseil d'affaires Algérie-Qatar pour le lancement de nouveaux projets, note la même source. Evoquant le climat d'investissement «favorable» et l'attractivité du marché algérien notamment

après la suppression de la règle 51-49 pour les secteurs non stratégiques, M. Rezig a appelé à la tenue de rencontres virtuelles ou en présentiel entre les hommes d'affaires des deux pays, en vue d'examiner les moyens de développer la coopération dans les secteurs vitaux et d'augmenter le

quota des exportations hors hydrocarbures. Pour sa part, l'ambassadeur qatari a fait part de la disposition de son pays à développer les perspectives de partenariat et l'échange d'expériences entre les deux pays dans de nombreux domaines, conclut le communiqué. Maya B.

Oran/Misserghine et Boutlélis

Enquête sur les causes du dessèchement des arbres d'agrumes

■ Une enquête a été dernièrement lancée pour connaître les causes du phénomène de dessèchement des arbres d'agrumes de Messerghine et Boutlélis, a-t-on appris de la directrice de la Station régionale de protection des plantes d'Oran, M^{me} Dalila Chaber Yahiaoui.

Par Hasna B.

Dans ce cadre, une équipe de la Station a effectué, il y a un mois, des sorties sur le terrain pour examiner la situation de dix vergers d'agrumes de ces deux régions et les conditions phytosanitaires des fruits.

Des échantillons ont été prélevés pour analyse au niveau des laboratoires de la Station pour déterminer les causes de ce phénomène, a souligné M^{me} Chaber Yahiaoui.

L'équipe compte inspecter le

plus grand nombre de vergers des deux zones ciblées. Leurs conclusions seront communiquées aux services de la direction de l'agriculture, qui à son tour informera les chefs de subdivisions pour sensibiliser les agriculteurs.

Selon M^{me} Chaber Yahiaoui, les premiers constats effectués sur place montrent que la cause de ce dessèchement est l'anthraxnose, une maladie cryptogamique qui se développe lorsque l'humidité se fait trop importante, notamment au printemps et en automne.



La responsable de la Station régionale de protection des végétaux invite tous les agricul-

teurs touchés par le problème du dessèchement de leurs arbres d'agrumes à se rapprocher de

ses services pour prendre les mesures nécessaires.

H. B.

Tissemsilt

Réception de projets de développement en zones rurales montagneuses

Plusieurs projets de développement ont été réceptionnés dans des zones rurales montagneuses de la wilaya de Tissemsilt en vue d'améliorer le cadre de vie de la population de ces régions, a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation des forêts.

Le chef de service extension du patrimoine forestier, de mise en valeur des terres et du développement rural, Hilal Beghenam, a souligné, en marge des portes ouvertes organisées dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des montagnes, que ces projets, inscrits

dans le cadre du programme de développement des zones montagneuses, concernent l'achèvement de la réalisation de sept sources d'eau en zones rurales montagneuses des communes de Theniet El Had, Bordj Bounaâma, Lardjem, Lazharria, Sidi Boutouchent, Bordj Emir Abdelkader et Sidi Slimane. D'autre part, 10 kilomètres de pistes traversant 12 zones rurales montagneuses enclavées de la wilaya ont été aménagés, en plus de la plantation de 45 hectares d'arbres fruitiers résistants, à l'instar des oliviers, des grenadiers et des amandiers, a-t-on ajou-

té. Par ailleurs, il est prévu le lancement, prochainement, de plusieurs opérations orientées vers le développement des zones rurales montagneuses de la wilaya, dont l'aménagement de 10 km de pistes rurales, le fonçage de 12 puits profonds et la plantation d'environ 10 hectares d'arbres fruitiers, a relevé M. Beghenam. Trois puits font l'objet actuellement de fonçage pour l'abreuvement du bétail et l'irrigation d'arbres fruitiers, en plus de l'aménagement de 15 km de chemins sylvicoles et la plantation de 130 ha d'arbres fruitiers résistants, sachant que ces pro-

jets connaissent un rythme de réalisation «avancé», a-t-il indiqué. Les portes ouvertes, organisées par la Conservation des forêts selon le protocole de prévention sanitaire, comprennent l'organisation d'expositions pour faire connaître les produits réputés des zones montagneuses de la wilaya, dont le miel, les olives, les pots en argile et en bois, en plus d'une exposition d'images et d'affiches sur un certain nombre d'actions de développement dont ont bénéficié, notamment, des zones rurales montagneuses.

Maya H.

Mostaganem

Importation de plus de 32 000 tonnes de semences de pomme de terre

Plus de 32 000 tonnes de semences de pomme de terre ont été importées au travers le port commercial de Mostaganem, a-t-on appris, lundi, du directeur de wilaya du commerce et de la promotion des exportations par intérieur, Ghali Sidi Ahmed.

Les services de contrôle et de répression des fraudes du port commercial de Mostaganem ont enregistré, du 1^{er} octobre au 13 décembre en cours, l'importation

de 32 509 tonnes de semences de pomme de terre de provenance de Hollande et de France, a indiqué à l'APS M. Ghali.

Cette opération d'importation qui vient en réponse aux besoins nationaux pour la campagne de culture de la pomme de terre de saison, au titre de l'actuelle année agricole, a été effectuée par 15 opérateurs économiques (sociétés d'importation), dont quatre importateurs de la wilaya de Mostaganem (4 850 tonnes).

Concernant l'opération d'inspection des quantités importées au niveau des points d'entrée aux frontières maritimes, le même responsable a déclaré que des équipes de contrôle et de répression des fraudes ont relevé neuf infractions pour «défaut d'étiquetage de produits importés». En plus du contrôle commercial, les semences importées sont soumises, aussitôt arrivées au port, aux analyses du laboratoire de la station régio-

nale de la protection des végétaux d'Oued El Hadayek (commune de Sayada) pour s'assurer de leur qualité, sécurité et de l'absence de contaminations, ont souligné les responsables des services agricoles de la wilaya.

Les quantités importées sont immédiatement soumises à une autorisation préalable de libre-circulation et, dès leur sortie du port, aux analyses supplémentaires (échantillons aléatoires) au niveau des dépôts de stockage,

avant la délivrance de l'autorisation de vente, a ajouté la même source.

La quantité des semences importées depuis le début de cette année, destinées à la couverture des campagnes de culture passée et actuelle, avoisinent les 47 000 tonnes (21 sociétés d'importation), dont 6 970 tonnes de semences importées par les importateurs locaux, a précisé M. Ghali.

Dina H.

Tissemsilt/Covid

25 équipes médicales itinérantes mobilisées pour la vaccination des fonctionnaires de l'Education

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt a mobilisé 25 équipes médicales itinérantes pour la vaccination des fonctionnaires du secteur de l'Education contre le coronavirus, a-t-on appris auprès de la direction.

Lancée lundi, l'opération de vaccination cible non seulement les enseignants mais aussi les administratifs qui travaillent dans les structures éducatives à travers l'ensemble des communes de la wilaya au nombre de 22, en focalisant

notamment sur les établissements éducatifs se trouvant dans les zones rurales enclavées, a précisé la même source.

Un calendrier a été élaboré pour permettre aux équipes itinérantes de se déplacer aux établissements éducatifs pendant quatre jours, période durant laquelle se fait l'opération de vaccination pour toucher un plus grand nombre possible d'enseignants et fonctionnaires administratifs.

Pour sa part, la directrice de l'Education a indiqué que plus de 8 400

enseignants et administratifs qui travaillent dans les établissements éducatifs dans les trois cycles sont concernés par cette opération de vaccination.

A cet effet, une cellule mixte de wilaya entre les Directions de l'éducation et de la santé a été installée la semaine écoulée, pour assurer le suivi de cette opération.

Parallèlement à cette campagne de vaccination, la Direction de l'éducation a lancé une campagne de sensibilisation visant à attirer un nombre important de

fonctionnaires du secteur à se faire vacciner contre le coronavirus, à travers des émissions sur les ondes de la radio de Tissemsilt et des bulletins à travers sa page officielle sur les réseaux sociaux et des affiches au niveau des structures éducatives et au siège de cette instance.

La Direction de l'éducation de Tissemsilt vise à travers cette campagne à vacciner plus de 50 % des travailleurs du secteur de l'Education de la wilaya contre le coronavirus.

Tahar F.

Le Festival de bande dessinée prévu du 22 au 26 décembre à Alger

Une vingtaine d'artistes attendus au Fibda

n La douzième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) est de retour. Prévue du 22 au 26 décembre courant à Alger, elle verra la participation d'une vingtaine d'artistes de différents horizons. L'invité d'honneur de cette édition, organisée après deux ans d'absence en raison de la pandémie de Covid-19, est la Tunisie, selon les organisateurs.

Par Abia Selles

Le 13^e Fibda sera ponctué par l'organisation de plusieurs expositions de bande dessinée, de conférences, d'ateliers de formation et pédagogiques, de défilés Cosplay et autres, et ce, au niveau de l'Office Riadh el Feth (Alger). Outre la Tunisie, invité d'honneur, qui participera avec plusieurs dessinateurs et une galerie sur la bande dessinée tunisienne, cette manifestation verra la participation de dessinateurs, académiciens, conférenciers et artistes Cosplay professionnels algériens et étrangers, notamment du Japon, des États-Unis, de France, de Pologne et de Côte d'Ivoire.

Organisée sous le thème «Édition de la renaissance» en raison d'une absence de près de deux ans suite à la pandémie de Covid-19, cette édition devra se



focaliser sur le volet de «la formation, en accordant l'opportunité aux étudiants des instituts des beaux-arts à Alger et aux autres

wilayas à travers l'accès à des conférences suivies d'ateliers et la réduction des prix des tickets d'entrée de 50 %, voire gratuits

pour les étudiants inscrits aux différentes étapes de formation».

Les étudiants devront être au rendez-vous avec une conféren-

ce intitulée «Passerelles : BD algérienne et manga japonais», animée par des professeurs académiciens de l'université japonaise de Tsukuba et nombre de créateurs de mangas japonais, à l'instar d'Aoyagi Etsuko et Miki Yamamoto.

Des artistes de Cosplay français de renommée internationale, à l'image d'Isabelle Jeudy (championne du monde de Cosplay en 2007) et Alice Hérault (championne de France de Cosplay en 2019), devront animer une conférence intitulée «Parlons Cosplay».

Des conférences devront être organisées sur la bande dessinée tunisienne, la bande dessinée en langue amazighe, les adeptes de la bande dessinée en Algérie, la bande dessinée africaine, les réseaux sociaux et la bande dessinée en tant qu'outil de développement des connaissances linguistiques.

Le festival, qui ouvrira ses portes de 10h du matin à 19h, se déroulera dans le respect «du protocole sanitaire», selon les organisateurs qui ont fait savoir que le prix du ticket d'entrée a été fixé à 500 DA.

Créé en 2008, le Fibda vise à célébrer et promouvoir le 9^e art en Algérie, ont-ils ajouté.

A. S.

Journées constantinoises du court métrage

«Al Kalima Al Akhira» de Youcef Bentis décroche le premier prix

Le court métrage «Al Kalima Al Akhira» (Le dernier mot), du réalisateur Youcef Bentis de la wilaya de Relizane, a décroché, lundi après-midi à Constantine, le premier prix de la 2^e édition des Journées constantinoises du court métrage, organisées par la Maison de la culture Malek-Haddad.

Le deuxième prix a été attribué au film «Djamila», du metteur en scène Abderrahmane Harrat de Annaba, alors que le troisième prix a été obtenu par «Ikhoua» (Frères), du jeune Moncef Zouieq de Bouira.

Le président du jury, le réalisateur Mohamed Hazourli, a

salué, au cours de la cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle, la qualité de la plupart des 22 œuvres en compétition durant cette 2^e édition du court métrage, appelant les jeunes talents à pratiquer dans les détails «le métier de réalisateur dans tous ses aspects et à ne pas abuser des technologies modernes».

M. Hazourli a également salué le choix «judicieux» du thème de cette 2^e édition du court métrage qui coïncide avec la commémoration du 61^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, relevant que les films en compétition ont su

évoquer la Révolution algérienne à travers des histoires où l'aspect humain et relationnel a été amplement mis en avant.

Des récompenses financières allant de 20 000 à 50 000 DA ont été attribuées aux trois lauréats, lors de cette cérémonie marquée par un hommage rendu aux artistes et réalisateurs Amel Himer, Djallel Chanderli, Antar Hellal, Djamel Dekar, Ali Aissaoui, Noureddine Bechekri et Omar Rabia, présents à la manifestation.

Ouverte samedi à la Maison de culture Malek-Haddad, la 2^e édition des Journées constantinoises du court métrage a été

lancée avec le film «Layla qabla al moudaharate» (Une nuit avant les manifestations), du réalisateur Karim Belfassi, et s'est poursuivie pendant trois jours avec la projection de 21 autres courts métrages abordant pour la plupart la Révolution algérienne et les affres du colonialisme.

Dans son allocution, la directrice de la Maison de la culture Malek-Haddad, Amira Deliou, a remercié tous les jeunes talents ayant participé à ce rendez-vous culturel, s'engageant à perpétuer le lien avec ces talents à travers des ateliers de formation et de perfectionnement aux métiers du cinéma.

L. B.

Grand festival du film d'Arabie saoudite

Tomber de rideau de la première édition

Le premier grand Festival du film saoudien organisé à Jeddah (ouest) s'est conclu lundi, quatre ans après que le royaume a levé l'interdiction des cinémas avec l'objectif notamment d'adoucir son image de pays ultraconservateur.

Acteurs et réalisateurs arabes

Agend'Art

Palais des Rais, Bastion 23
Du 18 décembre au 15 janvier 2022 : Une exposition historique et artistique dédiée à l'apport des femmes dans l'histoire algérienne organisée sous le thème " Les oubliées de l'histoire "

et étrangers ont participé pendant une semaine au Festival international du film de la mer Rouge, lors duquel ont été présentés 138 longs et courts métrages de 67 pays.

L'événement a toutefois fait l'objet de critiques, des militants ayant appelé au boycott du festival et dénoncé une instrumentalisation de la culture et des divertissements pour faire oublier le bilan du pays en matière de respect des droits humains, notamment après le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi dans le consulat du royaume à Istanbul en 2018.

Sami Khan, réalisateur

nommé aux Oscars, avait appelé au boycott du festival lors de son annonce avant la pandémie de Covid-19.

D'autres personnalités de l'industrie du cinéma ont elles accepté l'invitation, s'abstenant de tout commentaire sur les droits humains.

«Je suis simplement ici pour soutenir mon ami et être présent en tant que membre de l'industrie cinématographique, c'est tout», a dit à l'AFP l'acteur britannique Ed Westick. «Je pense que le pays réalise des choses importantes et (le festival) est l'une d'elles», a-t-il ajouté.

Le musicien et acteur cana-

dien Rob Raco a également refusé tout commentaire, affirmant : «Je pense que maintenant, ils (les Saoudiens, NDLR) sont en train de créer un avenir meilleur, donc je ne peux pas vraiment commenter le sujet, mais simplement dire que c'est un moment incroyable pour ce pays».

Des réformes ont été engagées dans le pays ces dernières années, telles la levée de l'interdiction pour les femmes de conduire et l'autorisation de concerts et d'autres événements mixtes, mais une répression stricte de la dissidence reste en place.

F. H.

Festival international du cinéma «Al Awdah» (Palestine) «Le musée» de Djamel Bacha primé

Le film documentaire «Le musée», du réalisateur algérien Djamel Bacha, a décroché le prix du meilleur film documentaire à la clôture du 5^e Festival international du cinéma «Al Awdah» (le retour) organisé en Palestine, ont annoncé les organisateurs.

Produit en 2018, le film documentaire primé raconte l'histoire d'un collectionneur d'objets d'art anciens dont la maison est devenue au fil du temps un véritable musée qui attire chercheurs et amoureux du patrimoine amazigh.

Cette 5^e édition du festival a été marquée par la participation de 177 films de 42 pays. La 6^e édition est prévue le 15 mai 2022, à l'occasion de l'anniversaire de la Nakba.

Organisé en collaboration avec la Faculté technique de Palestine à Deir Al-Balah, le Festival international du cinéma «Al Awdah» vise à remettre la cause palestinienne sur le devant de la scène médiatique arabe et internationale.

R. I.



États-Unis

Trois jours après des tornades historiques, le bilan s'élève à au moins 88 morts

■ Les autorités du Kentucky exprimaient un relatif soulagement lundi d'avoir retrouvé vivants une centaine d'employés d'une usine de bougies détruite par l'une des tornades dévastatrices qui ont ravagé le sud et le centre des États-Unis, et fait au moins 88 morts.

Par Mourad M.

La fabrique de bougies MCP, dans la petite ville dévastée de Mayfield, était l'objet de toutes les inquiétudes : ce bâtiment pourtant moderne, où étaient censés se trouver 110 employés vendredi soir, avait été transformé par les éléments en un enchevêtrement de poutrelles et de tôles tordues, laissant redouter un très lourd bilan.

Mais l'entreprise, après de fréquentes recherches dans les décombres, a pu confirmer que 94 de ses salariés étaient «vivants et ont été retrouvés», a annoncé, lundi matin, le gouverneur du Kentucky, Andy Beshear. «Nous avons craint que cela soit bien pire», a-t-il confié lors d'une conférence de presse, y voyant une «lueur d'espoir» alors que huit personnes sont décédées lors de la destruction de l'usine et huit restent disparues.

Une centaine de sauveteurs, certains venus des États voisins, s'activaient lundi pour dégager les éventuels survivants encore pris au piège sous l'amas de gravats. Grues, pelleuseuses déblayaient les plus gros débris aux côtés de secouristes qui utilisaient leurs mains nues.

Le président américain Joe

Biden, qui a assuré «ne pas vouloir gêner les opérations de secours», se rendra sur place aujourd'hui, ainsi que dans la ville de Dawson Springs, à une centaine de kilomètres de là, pour évaluer les dégâts.

Trois jours après le désastre, au cours duquel une trentaine de tornades ont semé la dévastation sur le sud et le centre des États-Unis, le gouverneur Beshear a par ailleurs annoncé lundi après-midi qu'au moins 74 habitants avaient perdu la vie dans le seul État du Kentucky.

Il a également annoncé, lors de ce point presse, que 109 étaient encore portées manquantes dans son État.

Les victimes sont âgées de 5 mois à 86 ans, avait-il précisé dans la matinée, très ému, prévenant qu'il faudrait peut-être attendre «des semaines» avant d'avoir un bilan définitif des morts et des dégâts.

«Comme les gens de l'ouest du Kentucky, je ne vais pas très bien aujourd'hui», a-t-il souligné, la gorge serrée.

En outre, 14 morts ont été enregistrés dans les États voisins du Tennessee (4), de l'Illinois (6), du Missouri (2) et de l'Arkansas (2), ce phénomène météorologique exceptionnel ayant touché six États.



Ph. > D. R.

A Mayfield, dévastée, arbres couchés et façades arrachées côtoient des bâtiments rasés par la force de la tempête.

«Nous avons travaillé tant d'années pour tout ça, et c'est parti en fumée», a déclaré à l'AFP Randy Guennel, retraité de 79 ans qui a dit n'avoir «plus de maison, plus de voiture, plus rien».

Joe Biden a déclaré dimanche l'état de catastrophe majeure dans le Kentucky, permettant de débloquer davantage d'aide fédérale.

«Nous serons présents pour permettre à la population de se relever et de reconstruire», a promis, lundi matin, Alejandro Mayorkas, ministre américain de la Sécurité intérieure, sur la chaîne de télévision CNN.

«La reconstruction est en cours. Ce n'est pas une question de semaines ou de mois, c'est quelque chose qui durera des

années», a prévenu le gouverneur Andy Beshear.

M. Biden a déploré «l'une des séries de tornades les pires de l'histoire du pays» et qualifié leurs ravages d'«inimaginable tragédie». Ailleurs dans le Kentucky, mais aussi dans les États voisins, se répétaient ces scènes de destruction : maisons aplaties, bâtiments éventrés, structures métalliques tordues par la violence du vent. Les rues étaient jonchées de véhicules renversés, d'arbres arrachés et de briques éparpillées.

Au moins six personnes ont été tuées dans un entrepôt Amazon dont le toit s'est effondré à Edwardsville, dans l'État de l'Illinois, où les sauveteurs poursuivaient leurs recherches fin de week-end. Les agences fédérales de réponse aux catastrophes ont commencé à déployer leurs équipes dans les

zones dévastées.

«Les États-Unis font face à une nouvelle norme de multiplication des événements météorologiques dévastateurs», s'est alarmée, dimanche, la responsable de l'agence américaine de gestion des catastrophes (FEMA), Deanne Criswell.

Elle a notamment souligné la dimension «incroyablement inhabituelle» et «historique» de ces tornades pour cette saison, le mois de décembre étant habituellement plutôt épargné par de tels événements aux États-Unis.

M. Biden avait, lui, souligné samedi que les phénomènes météorologiques étaient «plus intenses» avec le réchauffement de la planète, sans établir toutefois de lien de causalité directe entre le dérèglement climatique et la catastrophe qui a endeuillé le pays.

M. M.



Commentaire

Tensions

Par Fouzia Mahmoudi

Si les relations ultra-tendues entre la France et la Turquie se sont apaisées ces derniers mois, il suffit d'une déclaration pour remettre le feu aux poudres. C'est ainsi que le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Mustafa Sentop, n'a pas hésité à remettre une pièce dans la machine en visant plus ou moins directement Paris, déclarant que la question de l'islamophobie a émergé avec l'idéal de souveraineté mondiale du monde occidental. Mustafa Sentop a pris la parole lors de l'ouverture du panel intitulé «L'islamophobie en Europe : problèmes, approches, solutions», qui s'est tenu à la Grande Assemblée nationale de Turquie à l'occasion du 10 décembre, Journée des droits de l'homme. Il a relevé que la lutte contre le terrorisme mondial légitimera la souveraineté mondiale et que l'islamophobie est le matériel le plus important. «Le terrorisme mondial était nécessaire pour la domination mondiale», a-t-il dit. Il a souligné que le terrorisme international, principalement Al-Qaïda et Daesh, sont des structures créées et soutenues par les pays occidentaux et leurs services de renseignement. Il a rappelé que l'entreprise de construction française Lafarge avait des liens avec Daesh en Syrie. «Par exemple, une enquête est en cours concernant Lafarge et son aide à Daesh, et le fait que le gouvernement (français) en avait connaissance. La question a pris une tournure juridique. Cela a été découvert au hasard avec quelques aveux», a-t-il poursuivi. Sentop a indiqué que l'islam n'autoriserait pas le terrorisme, mais que certains tenteraient d'associer les musulmans au terrorisme pour «créer l'islamophobie en Occident». «Ils ont inventé le modèle du terroriste musulman, et pour le soutenir, des efforts ont été déployés pour faciliter sa circulation sur le plan monétaire et militaire. Ce sont donc les Occidentaux qui ont inventé l'islamophobie, qui sont en réalité les patrons du terrorisme international», a-t-il conclu. Des déclarations qui vont loin dans l'attaque des Européens et plus particulièrement des Français. Reste à voir si Paris réagira à ces propos violents et surtout s'il prendra des mesures et lesquelles contre l'État turc qui continue de distiller sa haine anti-occidentale et francophobe.

F. M.

Iran

Washington prépare «activement» des «alternatives» en cas d'échec des négociations

«Les États-Unis préparent activement des alternatives à l'accord sur le nucléaire iranien avec leurs alliés en cas d'échec des négociations pour le sauver», a déclaré, hier, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken.

«Il sera bientôt trop tard, l'Iran n'est toujours pas engagé dans de vraies négociations», a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Jakarta, reprenant à son compte le constat fait la veille par les Européens impliqués dans les négociations de Vienne avec Téhéran.

«Sans progrès rapides, l'ac-

cord sur le nucléaire iranien deviendra une coquille vide», a-t-il ajouté, citant là-aussi les propos des négociateurs allemands, britanniques et français.

«Ce que nous voyons jusqu'ici, c'est que l'Iran perd un temps précieux en défendant des positions qui sont incompatibles avec un retour à l'accord de 2015», a insisté le secrétaire d'État.

S'il a fait valoir que la diplomatie demeurerait «à ce jour la meilleure option», il a mis une nouvelle fois en garde : «Nous discutons activement avec nos alliés et partenaires des alternatives».

Antony Blinken n'a toutefois pas voulu dire s'il considérerait, comme l'a dit son homologue britannique dimanche, que l'actuelle session de pourparlers à Vienne était celle de «la dernière chance» pour l'Iran.

Les négociations indirectes entre l'Iran et les États-Unis, par l'intermédiaire notamment des Européens, ont repris fin novembre à Vienne pour tenter de ressusciter l'accord de 2015 censé empêcher la République islamique de se doter de la bombe atomique, devenu moribond à la suite du retrait unilatéral des États-Unis trois ans plus tard sous Donald Trump.



Huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe
**Mahrez défiera le Sporting,
 Mandi la Juventus**

Après un premier raté lundi matin, le tirage au sort de la Ligue des Champions a définitivement eu lieu l'après-midi même à 15h. Si le Manchester City de Riyad Mahrez est assez épargné, Aïssa Mandi et Villarreal affronteront un cadavre européen.

C'est du rarement vu : un problème technique a, hier matin, entraîné l'annulation de tout le tirage au sort des 8^e de finale de la Ligue des Champions, des problématiques liées à l'impossibilité de certaines équipes à se rencontrer ayant faussé l'ensemble des résultats.

C'est donc un second tirage au sort qui a eu lieu lundi après-midi. Manchester City, qui avait lundi matin tiré Villarreal (soit un duel 100 % algérien entre Mahrez et Mandi), hérite désormais du Sporting Portugal.

Pour Villarreal, ce sera la Juventus de Turin, mal en point en championnat, qu'il faudra éliminer pour accéder aux quarts de finale de la compétition.

Le tirage au sort des 1/8^e de finale de la Ligue des Champions :
 RB Salzbourg (AUT) -Bayern Munich (ALL)
 Sporting CP (POR)- Manchester City (ANG)
 Benfica (POR)-Ajax (HOL)
 Chelsea (ANG) -Lille (FRA)
 PSG (FRA)- Real Madrid (ESP)
 Atlético de Madrid (ESP)-Manchester United (ANG)
 Villarreal (ESP)-Juventus (ITA)
 Inter (ITA)- Liverpool (ANG)

Demi-finale de la Coupe arabe
 des nations/Qatar-Algérie ce soir à Doha

Les Verts visent la finale

■ L'équipe nationale de football donnera, ce soir à 20 h, la réplique au pays organisateur de la Coupe arabe des Nations, le Qatar, au stade d'Al-Thumama de Doha, pour le compte des demi-finales de ce tournoi arabe.



Les Verts rêvent du sacre

Par Mahfoud M.

Ayant arraché de haute lutte le billet qualificatif pour le dernier carré au terme des tirs au but (5/3) après un nul de deux buts partout, les Verts visent maintenant la finale de cette compétition et souhaitent réussir un autre exploit face à la sélection «annabi» (surnom de l'équipe qatarie). La mission ne sera pas de tout repos face à une sélection qui a démontré, jusque-là, de grandes dispositions et qui surtout disposera du soutien de son public qui sera en grand nombre ce soir, vu que la majorité des billets ont été achetés par les Qataris. Cette sélection est constituée, en majorité, de joueurs naturalisés et originaires de nombreux pays arabes, dont deux Algériens,

Khouki et Boudiaf, en l'occurrence, et joue les premiers rôles dans les compétitions dans lesquelles elle est engagée, à savoir la Coupe du Golfe et la Coupe d'Asie. Toutefois, cela ne semble pas inquiéter les poulains de Madjid Bougherra qui souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition et pourquoi pas la décrocher, d'autant plus que l'équipe recèle de grandes individualités qui ont fait leurs preuves, notamment la vedette de ce tournoi, Yousef Belaïli, qui a marqué un but d'anthologie face aux Lions de l'Atlas et reste un joueur capable, par son génie, de changer le cours d'un match. Les Verts, qui ont bien décompressé avant ce match avec un repos d'un jour, ont repris avant-hier les entraînements et pu décortiquer le jeu des Qataris en visionnant

quelques vidéos. Sur le plan de l'effectif, l'EN devrait récupérer l'attaquant Baghdad Bounedjah, qui a récupéré de sa blessure à la tête et surtout respecté le protocole mis en place par la Fifa dans le cas d'une commotion cérébrale, en ayant un repos négatif de six jours, c'est-à-dire un repos total sans s'entraîner, ne serait-ce que légèrement. Pour cette demi-finale, tous les regards seront braqués encore une fois sur le duo Bounedjah-Belaïli, sur lequel tous les espoirs reposent pour tenter de battre ces Qataris, même s'il est attendu que le coach du Qatar demande à ses joueurs de museler ces deux éléments. L'essentiel est que les Algériens sont décidés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour atteindre la finale et réaliser le rêve de tout un peuple.

M. M.

Qatar

Khouki : «Tout faire pour aller en finale»

Le défenseur central de l'équipe du Qatar, Boualem Khouki, un Algérien naturalisé et qui joue avec Al Annabi depuis 2014, se dit confiant pour le match à venir de sa sélection face à l'Algérie.

«Nous allons faire face à une grande équipe expérimentée qui possède de très grands joueurs.

Pour autant, nous allons tout donner et tout faire pour aller en finale», a indiqué Boualem Khouki, natif de Bou Ismail, aux médias qataris dimanche.

En quart de finale, le Qatar a écrasé l'équipe des Émirats arabes unis sur le score sans appel de 5 à 0. Les hommes de Madjid Bougherra, quant à eux,

se sont qualifiés pour le dernier carré de la Coupe arabe en prenant le dessus sur l'équipe du Maroc (2-2) après la séance des tirs au but (5-3).

Le coup d'envoi du match Qatar - Algérie A', seconde demi-finale de la compétition après le duel Égypte - Tunisie qui se disputera à 20h, sera donné à 20h (heure d'Alger) au Stade Al Thumama de Doha, où les Verts viennent de rencontrer le Maroc.

3500 places mises en vente

Des places pour le match Qatar - Algérie A' d'aujourd'hui (à 20h, heure d'Alger, au Stade Al Thumama de Doha) ont été mises à la vente hier à 16h.

Les Algériens s'étaient plaints du manque de disponibilité des billets d'accès au match Qatar - Algérie A' comptant pour les demi-finales de la Coupe Arabe.

La billetterie de la Fifa devait mettre 3 500 places à la vente à 16h, heure d'Alger, soit 18h à Doha.

Coupe de la CAF/ 2^e tour préliminaire additionnel (retour)

**JSK-Royal Léopards
 le 20 décembre à Bologhine**

Le match entre la JS Kabylie et Royal Léopards (Eswatini), comptant pour le deuxième tour préliminaire additionnel retour de la Coupe de la Confédération de football, se déroulera le lundi 20 décembre à 20h00, au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a indiqué le club algérien de Ligue 1.

Initialement prévu pendant la première semaine du mois de décembre courant, le match avait été reporté à une date ultérieure pour des considérations sanitaires, liées au nouveau variant «Omicron». «La rencontre se jouera sans public, pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de coronavirus», a encore précisé la direction du club du Djurdjura dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel. Au match aller, disputé à Manzini, Les Canaris avaient perdu (1-0). A leur retour au pays, les joueurs ont été placés en confinement à Zéralda, sans possibilité de s'entraîner. Une décision ordonnée par les autorités sanitaires pour éviter une éventuelle propagation du virus, surtout que l'Eswatini était touché par le nouveau variant

«Omicron».

Quelques jours plus tard et à la demande du club kabyle, les joueurs de la JSK ont obtenu l'autorisation de s'entraîner à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration à Ain Benian (Alger). Dix jours plus tard, après des test PCR négatifs pour l'ensemble des membres de l'équipe, la JSK a été autorisée à sortir de l'isolement et à rentrer à Tizi-ouzou pour y poursuivre sa préparation.

**JSK-HBCL avancé
 au 17 décembre**

Par ailleurs et pour le compte de la Ligue 1, le match JSK-HBCL, prévu initialement samedi prochain au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou (17h00), pour le compte de la 8^e journée du championnat de Ligue 1 de football, a été avancé à vendredi. «La LFP a pris cette décision après la programmation par la CAF du match JS Kabylie-Royal Léopards d'Eswatini de la Coupe de la confédération pour lundi 20 décembre, à huis clos au stade Omar-Hamadi d'Alger (20h00)», a indiqué la LFP dans un communiqué.

Championnat arabe des clubs de handball

Oran et Arzew «fin prêts» pour accueillir l'édition en mars prochain

Le secrétaire général de l'Union arabe de handball (UAH), le Saoudien Abdellah El Aliane, a indiqué, lundi à Oran, que «tout est prêt» pour l'organisation, à Oran et Arzew, du prochain Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes (messieurs et dames), prévu du 1^{er} au 11 mars 2022. Dans une conférence de presse qu'il a animée dans l'un des hôtels de la capitale de l'Ouest du pays, le représentant de l'UAH a jugé «satisfaisante» la tournée qu'il a effectuée au niveau des différentes installations sportives et hôtelières retenues pour le rendez-vous. «Je suis persuadé aussi que ce sera également une aubaine pour bien préparer la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) que

va abriter Oran. Nous ferons en sorte pour qu'il y ait un grand nombre de participants dans le tournoi afin d'assurer un meilleur niveau à la compétition», a ajouté le secrétaire général de l'UAH. Il s'agit de la deuxième visite de ce même responsable à Oran et Arzew pour inspecter les installations en question. La première remonte à 2018 lorsque l'ES Arzew, club organisateur, avait présenté sa candidature pour accueillir la même épreuve qui devait avoir lieu l'année suivante avant qu'elle ne soit reportée, rappelle-t-on. «Par rapport à ma première visite sur les mêmes lieux, j'ai remarqué que toutes les carences relevées ont été corrigées. Franchement, les infrastructures spor-

tives désignées pour abriter les matchs du Championnat arabe et les entraînements des clubs participants sont de haut niveau. Il en est de même aussi pour les établissements hôteliers qui vont accueillir les délégations sportives et les officiels», s'est encore félicité M. El Aliane. Il a, en outre, fait savoir que l'UAH sera fixée sur les clubs participants peu avant le coup d'envoi du championnat, «vu que la période d'inscription sera ouverte avant un mois de l'entame de la compétition», signalant que les primes que son instance devrait réserver aux lauréats, seront connues «au tout début du tournoi et seront déterminées en fonction du nombre des clubs engagés».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Coronavirus

Détection d'un premier cas du variant Omicron en Algérie

■ Un premier cas du variant Omicron de la pandémie du Coronavirus a été détecté en Algérie, a annoncé mardi, dans un communiqué, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).



Par Slim O.

"D ans le cadre de l'activité de séquençage des virus SARS-CoV-2 effectuée par l'Institut Pasteur d'Algérie, notamment dans le contexte de la surveillance des variants circulants, il a été procé-

dé ce jour 14 décembre 2021, à la détection du premier cas du variant Omicron (B.1.1.529), en Algérie", précise l'IPA.

La même source a souligné qu'il s'agissait "d'une personne de nationalité étrangère, rentrée sur le territoire algérien le 10 décembre 2021 et qui a fait l'ob-

Le dossier de l'importation de voitures



Loumis

Djalou@hotmail.com

jet, dans le cadre des dispositions et protocoles sanitaires arrêtés par les autorités algériennes, d'un test antigénique à son arrivée au niveau de l'Aéroport Houari Boumediene d'Alger, déclaré positif, d'où l'orientation du test PCR de l'intéressé vers le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur

d'Algérie". L'Institut Pasteur d'Algérie rassure que sur le plan épidémiologique mondial, "la majorité des cas signalés jusqu'à l'heure actuelle pour ce variant, représentent des cas bénins", indiquant qu'un seul cas de décès et quelques cas d'hospitalisation ont été signalés au Royaume Uni à ce jour, tout en

affirmant que la situation "est appelée à évoluer dans le temps". Ainsi, l'IPA réitère son appel quant à l'urgence de "l'adhésion à la vaccination afin de contrôler la circulation du virus SARS-CoV-2 et des variants" et le respect des mesures barrières.

S. O.

Publicité



L'ANEP CS,
est la seule à vous proposer
une communication à 360°

Communication Digitale

Affichage
Arts graphiques
EVÉNEMENTIEL
IMPRESSIONS
Audio-visuel
SIGNALETIQUE

© ANEP/CS

023 53 53 24
023 53 53 61

f ANEP CS

Site AADL - 416 Logt Aïn Naâdja
Gué de Constantine - ALGER

www.anepcs.dz